



VILLE DE

Launaguët

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

Objet : Ecole Municipale de Musique de Launaguet : « E.M.M.L. » Tarifs 2026-2027	Délibération n° 2026.09.17.131
---	--------------------------------

Rapporteur : Malika CHERIF

Madame Malika CHERIF, Maire adjointe déléguée à la culture, informe les membres de l'assemblée qu'il convient de délibérer sur les tarifs de l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2026-2027 présentés dans le tableau ci-dessous.

Proposition des tarifs applicables pour l'année scolaire 2026/2027 :

	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
ADHESION ANNUELLE en €				
	30,00	15.00 dès la 2 ^{ème} inscription au foyer	50,00	30.00 dès la 2 ^{ème} inscription au foyer
Nature des cours	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif plein	Tarif réduit
	Cotisation annuelle 2026/2027	Cotisation annuelle 2026/2027	Cotisation annuelle 2026/2027	Cotisation annuelle 2026/2027
COTISATION ANNUELLE en € (payable en 3 fois)				
Forfait formation musicale + instrument ou parcours découverte instrumentale (éveil musical + instrument pour les 6-7 ans)	531,00 (177x3)	510,00 (170x3)	636,00 (212x3)	612,00 (204x3)
Cours collectifs éveil musical atelier parents/enfants formation musicale seule, batucada	195,00 (65x3)	177,00 (59x3)	234,00 (78x3)	216,00 (72x3)

Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Absents excusés Représentés : 8 Absent : 1 Date convocation 10 septembre 2026 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - 1 OCT. 2026 - publication ou notification - 5 OCT 2026	Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Bénédicte NAVARRO, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Eric CHAUVIN, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY Jean-Luc GALY, Tanguy THEBLINE, Caroline DIEZ, Patrice RENARD. Étaient excusés représentés : Guy BUSIDAN (pouvoir à M. CHERIF), Marie MAILLARD (pouvoir à S. IZQUIERDO), Mikael LAURI (pouvoir à G. DENEUVILLE), Laurent BATAÏA (pouvoir à C. JAMMY), Donatien VARON (pouvoir à A. DELPY), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Mélanie BRANCO (pouvoir à S. HADDAD), Nadia MENECEUR (pouvoir à P. RENARD). Absente : Sylvie OURGAUD Secrétaire de séance : Sylvie IZQUIERDO
--	--

Cours individuel d'instrument ou chant Uniquement accordé dans le cadre d'une dispense de formation musicale 1/2 heure/semaine	390,00 (130x3)	372,00 (124x3)	468,00 (156x3)	447,00 (149x3)
Orgue cours individuel	390,00 (130x3)	372,00 (124x3)	390,00 (130x3)	
COTISATION ANNUELLE en € (payable en 1 fois)				
Nature des cours	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
	Tarif plein		Tarif plein	
	ANNEE 2026/2027		ANNEE 2026/2027	
Chorale d'enfants	GRATUIT		GRATUIT	
Chorale d'adultes	107,00		107,00	
Musique d'ensemble Gratuit pour les élèves déjà inscrits à l'EMML	65,00		65,00	

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'ensemble des tarifs tels que présentés ci-dessus.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent l'ensemble des tarifs tels que décrits ci-dessus, applicables pour l'année scolaire 2026 / 2027.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Sylvie IZQUIERDO
Secrétaire de séance,



Georges DENEUVILLE
Maire,



Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Absents excusés Représentés : 8 Absent : 1 Date convocation 10 septembre 2026 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification	Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Bénédicte NAVARRO, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Eric CHAUVIN, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY Jean-Luc GALY, Tanguy THEBLINE, Caroline DIEZ, Patrice RENARD. Étaient excusés représentés : Guy BUSIDAN (pouvoir à M. CHERIF), Marie MAILLARD (pouvoir à S. IZQUIERDO), Mikaël LAURI (pouvoir à G. DENEUVILLE), Laurent BATTALIA (pouvoir à C. JAMMY), Donatien VARON (pouvoir à A. DELPY), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Mélanie BRANCO (pouvoir à S. HADDAD), Nadia MENECEUR (pouvoir à P. RENARD). Absente : Sylvie OURGAUD Secrétaire de séance : Sylvie IZQUIERDO
--	---